

# Balaruc le Vieux Fêtes Médiévales 2018

Samedi 21 juillet de 14h à 24h et

Dimanche 22 juillet de 9h à 24h

**Marché Médiéval – Artisanal et de Produits du Terroir**

## Fiche de CANDIDATURE

Document également téléchargeable sur [www.ville-balarucvieux.fr](http://www.ville-balarucvieux.fr)

Cadre réservé à la  
Mairie

Retenu

Non retenu

A retourner avant le vendredi 26 janvier à l'adresse suivante :

Mairie – Service des Festivités 17 Place de la Mairie 34540 Balaruc le Vieux

ou par mail

[mairie@ville-balarucvieux.fr](mailto:mairie@ville-balarucvieux.fr)

Description des produits mis en vente ou de votre stand :

.....  
.....  
.....  
.....

Précisions, souhaits sur l'emplacement du stand :

.....  
.....

L'organisateur se réserve le droit d'attribuer les emplacements comme il le juge bon, en fonction de la configuration des lieux et de l'aspect qu'il souhaite donner à l'espace d'exposition.

**Alimentation électrique :** Cocher impérativement la case correspondante

Oui puissance..... Watt (La puissance sera limitée en fonction des possibilités techniques)

Non

**Emplacement :** Dimension du stand : longueur .....mètres X profondeur.....mètres

**Attention : Aucun percement au sol ne sera autorisé.**

**Tarif :** Le tarif appliqué est de 15€ par mètre linéaire sur la longueur du stand. (exemple : 15€ x 2 mètres = 30€)

Ne pas envoyer de paiement.

Celui-ci sera réclamé uniquement aux commerçants qui auront été retenus par la commission.

**Arrivée à Balaruc le Vieux, le :** (voir règlement qui sera remis ultérieurement si sélection)

Samedi à ..... heures (de 7h à 12h) Malgré la présence d'un vigile pendant la nuit, les marchandises sont sous votre responsabilité.

Dimanche de 7h à 8h

**Coordonnées** (écrire lisiblement)

- Nom – Prénom du responsable / contact : .....

- Téléphone fixe:..... Téléphone portable.....

- Adresse postale : .....

- Email : .....

**Visuels**

Afin de sélectionner votre proposition, joindre à la présente candidature des visuels caractéristiques des produits mis en vente et de votre stand.

**Sécurité**

**L'accès au marché est interdit aux véhicules pendant les horaires d'ouverture au public.**

**Le dimanche soir, possibilité pour les exposants de quitter le marché à partir de 20h15 sous réserve de se munir d'un diable car les véhicules ne pourront pas accéder au site avant 24h.**